

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Craponne (69290)

Réponses de Sandrine Chadier, au nom de la liste « Nouveau Cap Pour Craponne »

— le 02/03/2020 à 23:46 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Le comité vélo pourra être intégré au sein de la commission cadre de vie de la ville et doit être le lieu d'un dialogue entre associations, équipe municipale et service voirie.

Le vélo fera partie intégrante de nos nouvelles réflexions. Cette politique Vélo sera dans un 1er temps à mettre en place puis à entretenir. 2 réunions ou comité / an devraient suffire. Ce sujet devra aussi être débattu au sein des comités de quartiers que nous souhaitons créer. Notre commune dispose actuellement de 4.2km de voies cyclables, notre ambition sera de doubler rapidement ce nombre. Les aménagements qui viendront compléter ensuite devront faire l'objet de réflexions de fond avec chaque quartier et nécessiteront des investissements lourds.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°2 : je m'engage

Créer un réseau express vélo, permettant de rejoindre, depuis Craponne : Francheville, Tassin, Grézieu, Brindas et Saint-Genis-lès-Ollières.

Un réseau express vélo est constitué d'itinéraires cyclables directs, larges et confortables, avec priorité aux intersections. La création de ces itinéraires peut nécessiter la suppression de places de stationnement automobile, compétence de la ville de Craponne, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures, et la circulation des deux roues motorisés.

Oui à long terme, d'ailleurs le PDU actuel désigne déjà cet axe de liaison EST OUEST depuis Vaise, Tassin. les transformations nécessaires et changements de comportement ne pourront s'opérer sans pédagogie. Les décisions prises pour la future ligne E du Métro avec un terminus à Alai ou à Bel Air en redéfiniront le schéma directeur sur notre commune.

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : axe Ouest-Est : l'avenue Edouard Millaud étant très contrainte géométriquement, préférer la voie Romaine, la rue Centrale et l'avenue Joseph Moulin/rue de Verdun
axe Nord-Sud : avenue Jean Bergeron/avenue Joachim Gladel, rue du Stade/rue du Pont Chabrol et rue du 8 mai 1945/rue du 11 novembre 1918

Le OUI est un souhait que nous formulerons et argumenterons à la Métropole en charge des voiries, les budgets devront donc suivre. La création d'itinéraire cyclable peut être rapide, créer des voies protégées est pour l'instant très loin des objectifs de Lyon Métropole, ce malgré les demandes des communes- Des cheminements piétons et vélos ont déjà été inscrits au PLUH, pour relier les quartiers, écoles ou Transports en communs. D'autres projets de cheminements doux que nous avons réfléchis pourraient être inscrits. Ceci a déjà été formulé dans notre programme

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : établissements scolaires, équipements sportifs et culturels, commerces, gares et futures stations de métro.

Bien sûr, nécessaire (vélo et piétons) et déjà formulé dans notre programme

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je suis indécis-e

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Oui, s'il s'agit de législation, nous ne pourrons que faire appliquer la loi

Action n°6 : je suis indécis-e

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées : OUI c'est à notre programme
Ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité : Non cette 2eme phrase semble irréalisable sur notre commune

Action n°7 : je ne m'engage pas

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse pour diminuer la pollution de l'air et le bruit.

C'est une politique qui doit être mise en place à l'échelle de la métropole et qui doit être portée par la métropole

Action n°8 : je ne m'engage pas

Combattre tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. L'anneau des sciences, dont la construction coûterait 4 Md€, pour 60'000 véhicules/jour, et entraînerait l'artificialisation de terres jusque là préservées, doit notamment être abandonné. Craponne serait indirectement impacté en accueillant un tronçon à l'air libre sur près d'un kilomètre dans le vallon du Charbonnière entre Bel-Air et Alai.

De nombreux exemples de par le monde montrent que de nouvelles voiries automobiles entraînent une augmentation globale du trafic routier, et sont alors rapidement saturées (paradoxe de Braess). A Craponne, la circulation déjà difficile avenue Edouard Millaud sera contrainte de se reporter sur les axes parallèles (voie Romaine et/ou rue Centrale).

Ce projet d'anneau des sciences est nécessaire pour notre territoire et la métropole. Le déclassement de L'A6/A7, sans l'Anneau des sciences générera des flux inacceptables pour nos communes. Ce projet doit être réétudié en prenant en compte, l'arrivée du Métro E, les transports en communs, les nouveaux changements de comportements en faveur des modes doux

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

C'est un de nos axes de réflexion de limiter dans le centre la vitesse à 30km/h. Les aménagements devront être pensés avec la métropole et réfléchis au sein des comités de quartiers

Action n°10 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Le drame récent en banlieue parisienne est une triste illustration de la cohabitation dangereuse des enfants et véhicules dans ce secteurs pour lesquels l'accès direct doit être réservé aux modes doux.

Nous avons déjà des zones apaisées aux abords de 2 écoles mais nous ne pourrions supprimer la circulation devant l'école Philippe Soupault (Ligne express de l'ouest Lyonnais et axe Francheville/ Craponne), ni devant l'école Jeanne D'arc. Les aménagements réalisés depuis la mise en place de la ligne Leol sont sécurisants et des agents facilitent les traversées piétonnes aux heures d'entrées et sorties de chaque école

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Mais aussi au niveau des équipements sportifs et culturels.

C'est déjà formulé dans notre programme

Action n°12 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Ces dispositifs sont pertinents dans un tissu urbain dense ne disposant pas de locaux vélos dans les immeubles. C'est fréquent dans de nombreuses copropriétés. Une enquête auprès des Craponnois devra être menée pour identifier les besoins.

OUI les aménagements fermés sont déjà prévus par PLUH dans les nouvelles constructions.
Sur les immeubles déjà construits et non dotés, la réflexion sera portée aux copropriétaires

Action n°13 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.
Le programme Alvéole permet de financer ces équipements.

Ceux ci existent déjà et pourraient être améliorés !

Action n°14 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Les nouveaux aménagements réalisés depuis 2014 par la métropole éloignent déjà le stationnement motorisé à plus de 5 mètres des passages piétons. Pour les traversées existantes, nous formulerons et argumenterons auprès de la Métropole, les budgets devront donc suivre.

Action n°15 : je suis indécis·e

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Action n°16 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

L'arrivée de l'assistance électrique au sein du service Velo'v (E-Velo'v) permettra une utilisation dans les secteurs plus vallonnés tels que la commune de Craponne. La demande de l'extension du réseau à la Métropole au sein de la commune permettra de desservir efficacement les zones d'activités de la commune et de les relier avec celles des communes voisines.

Contrats métropolitains en ce qui concerne la tarification.

Promouvoir une culture vélo

Action n°17 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Redondant pour partie avec « l'action 13 ».

Nous prévoyons de mettre en place des journées sécurité routière.

Action n°18 : je ne m'engage pas

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Si la sensibilisation nous paraît de notre compétence, nous ne pourrions trouver des budgets pour l'achat de vélo.

Action n°19 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°20 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°21 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

La mairie est déjà équipée de 2 vélos électriques- La police municipale pourrait être équipée de vélos pour certaines missions.

Action n°22 : je suis indécis·e

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

A étudier

Action n°23 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Pour le centre ville, et hors voirie départementale en mettant en place un plan de circulation adapté qui permettra de maintenir l'activité économique .

Action n°24 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Pour être efficace, il faudra annoncer cette verbalisation et communiquer sur le nombre d'infractions sanctionnées.

C'est de la citoyenneté, le respect des lois par chacun au risque d'une verbalisation.

Action n°25 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Simplement nécessaire avec la mise en place d'un plan vélo

Action n°26 : je ne m'engage pas

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : ateliers mobiles d'autoréparation, formations à la conduite à vélo en ville...

Certains commerces pourraient porter ces projets

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat·e